

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Vendredi 17 novembre 2023, 14h

ORDRE DU JOUR :

I. FONCTIONNEMENT DU CE

- Désignation d'un secrétaire de séance :
Mme Aude Sophie Houlette (Admin) et M. Ananda RAVI (APE)
- Installation des instances – se référer au document joint (installation des conseils et commissions).
- Approbation de l'ordre du jour
Vote Pour : unanimité 13
- Approbation du compte-rendu du Conseil d'établissement du 29 juin 2023.
Vote pour : unanimité 13
Tous les membres siégeant avec voix décisionnelle étaient présents à l'exception de Mme Siva Céline représentante des élèves.
Mme Samuel-David, Conseillère consulaire, membre siégeant à titre consultatif s'est excusée de ne pouvoir assister au conseil.
- Approbation du règlement intérieur du Conseil d'établissement
Vote pour : unanimité 13

II. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Bilan de rentrée

Une bonne rentrée scolaire :

- Une rentrée en musique, nous remercions Mme Viramany qui a pris l'initiative et fait le pari de faire une rentrée en musique avec un événement musical à toutes les récréations du matin de la première semaine. Cela a été apprécié par toute la communauté éducative de l'établissement.
- Sur le plan des effectifs, la même satisfaction puisque nous comptabilisons à ce jour : 65 élèves en maternelle, 137 en élémentaire, 149 au collège et 82 au lycée soit un total de 433 élèves au 16.11.23. Notre objectif, pour faire bien vivre nos élèves et respecter la prévision budgétaire, était de parvenir à un minimum de 416.

Ecole	20	21	25	26	23	19	23	20	26
Collège	17	16	20	18	17	16	21	20	
lycée	12	12	24	6	17	11			

9 classes sur 23 ont moins de 18 élèves. Nous devons rester vigilants. La spécificité de notre établissement justifie pour l'instant des petits effectifs.

- Le projet avec l'association Sharana a pris une dimension supplémentaire puisque c'est 25 de nos élèves qui ont profité de la possibilité de participer au centre de loisirs mis en place spécifiquement pour nos élèves. Les enfants sont pris en charge toute la journée, repas compris, et c'est gratuit pour les familles (subvention du Consulat général). Sur le plan pédagogique, l'objectif est de ne pas rompre les liens avec la pratique du français durant les périodes de congés. Nous remercions l'APE qui a bien soutenu le projet.
- Nous avons été contraints de composer avec 3 longues absences, mais des solutions satisfaisantes ont été apportées à cette difficulté. Il n'y a eu aucune rupture dans les apprentissages.

2. Réorganisation des filières SI et SELO

Tous les élèves avaient accès à cette filière d'excellence sur simple demande. Le CPE et le proviseur sont intervenus à plusieurs reprises à la demande de la nouvelle professeure d'anglais en SI pour régler des problèmes de discipline, c'est simplement inconcevable dans ce type de filière où l'on est présent par choix.

Après réflexion, la décision a été prise par la direction de remettre en place une sélection des élèves. Cela se fait en conseil de classe de fin d'année mais les décisions peuvent être revues lors des conseils du 1^{er} semestre. Les critères sont essentiellement l'attitude en classe, l'investissement dans le travail, le niveau d'anglais mais également la maîtrise de la langue française. Les élèves en difficulté à ce niveau sont sortis du dispositif (5 h par semaine) pour se consacrer pleinement à l'apprentissage de la langue française qui est la priorité.

Etre sorti du dispositif SI n'est absolument pas irréversible. La situation peut être, sur demande, réétudiée à chaque conseil voire (exceptionnellement) à la fin d'une période.

3. Réorganisation de l'éducation à l'orientation

L'absence de longue durée de la PRIO nous a contraints à réorganiser l'éducation à l'orientation. M. Alemany prend cette charge pour les classes de T^{ale} et M. Bienaimé pour les classes de 2^{nde} et 1^{ère}. Je les remercie d'avoir accepté d'assumer ce travail supplémentaire en cours d'année.

III. AFFAIRES EDUCATIVES

1. CVE (Conseil de la vie de l'Etablissement)

- Cafétéria : vente de gâteaux et boissons.
- Animation des réunions (et secrétaire) du CVE.
- Marché de Noël : à discuter.
- Aménagement foyer des lycéens : tableau haute centrale pour inciter les élèves à travailler en groupe, un réfrigérateur pour la cafétéria.
- Radio semaine des LFM, retour sur la SSS.

2. Bilan de la Semaine de la Santé et du Sport

Bilan très positif, la SSS a profité à chaque élève de l'établissement, aux enseignants et aux parents. Les élèves ont découvert de nouveaux sports, pratiqué des activités sportives, été sensibilisés aux bienfaits des activités physiques pour la santé, ont couru sur la promenade. En quelques chiffres : 18 sports découverts ; 430 élèves au défilé ;

course sur la promenade avec 750 élèves ; 4 interventions de professionnels du sport, de la médecine ou du CIO ...

Un grand merci aux élèves, aux enseignants, au personnel de l'établissement, intervenants et aux parents d'élèves pour leur investissement.

3. Voyages scolaires (rappel)

Il est rappelé par le proviseur, que l'année scolaire 2022/2023, une procédure et un document spécifique ont été mis en œuvre pour l'organisation des sorties et voyages scolaires. Un voyage scolaire est un acte pédagogique qui se prépare et s'anticipe. La phase de préparation est pédagogiquement plus importante que le voyage lui-même qui en est l'aboutissement. C'est pourquoi la procédure mise en place est absolument obligatoire. Il ne s'agit pas d'un gadget administratif mais d'un document certifiant qu'un maximum des conditions de qualités pédagogiques et éducatives mais également de sécurité est garanti.

4. Organisation du congrès « MathsEnJeans »

Présentation par M. Antonio : « MathsEnJeans » est une association française qui permet à des élèves du secondaire de découvrir la recherche des universités à travers des rencontres avec les chercheurs. (cf. pièce jointe).

De septembre à mars : Les élèves s'organisent en ateliers résoudre des problèmes.

Le congrès à Pondichéry EST FIX2 du 2 au 4 avril 2024 : des lycées de l'étranger se déplaceront. (Hanoï 25 ; Pékin 9 ; KL 22 ; Singapour 24 ; Shanghaï 20 ; Séoul 24 ; St Denis 30 ; Dehli 10 ; Calcutta 8 ; LFIP 50), des conférences données par des chercheurs, des activités de découverte scientifique.

5. Projets

La rentrée en musique

Le marché de Noël : 8 décembre.

La fête de l'APE : fin janvier.

Chorale et quintette Briovère : février 2024.

Projet de théâtre avec un comédien et metteur en scène.

Atelier sport traditionnel : Le Kalaripayat.

IV. AFFAIRES GENERALES

1. Carte des emplois

Le recrutement d'un professeur de technologie titulaire de l'éducation nationale n'a pas été possible pour diverses raisons, des candidats ont été contactés, ont accepté, mais des impossibilités pour des raisons administratives se sont faites jour et ont empêché de concrétiser ces recrutements. Actuellement, le poste est occupé par un enseignant recruté local. Les besoins en technologie ont diminué (11h00, puisque que la réforme a diminué d'1/2h par classe l'enseignement de la technologie), il y a donc un complément de service en Sciences Physiques et Chimiques.

Le proviseur a demandé à l'AEFE de bloquer pendant un an le support budgétaire de ce poste de technologie. Cela a été accepté mais il faut le réaffecter pour la prochaine rentrée 2024 pour éviter de le perdre. Il est donc proposé au vote de transformer ce poste de technologie en poste d'EPS, profitant du départ à la retraite de M. Sahoo que le

proviseur tient à remercier pour son engagement lors des nombreuses années effectuées au LFIP au service des élèves.

Une suspension de séance est demandée par les représentants du personnel afin de se concerter.

Les représentants demandent un CE extraordinaire afin d'avoir le temps de consulter leurs collègues.

L'ensemble des membres présents approuvent cette demande.

Le vote est donc reporté. Un conseil d'établissement extraordinaire en visioconférence aura lieu prochainement, une date sera donnée lundi 20.11.23.

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Des représentants des personnels enseignants :

Plusieurs collègues souhaitent limiter l'utilisation des portables par les élèves, et même l'interdire jusqu'en 3e.

Le CPE est chargé de travailler à une commission qui travaillera sur un règlement intérieur commun à l'établissement. L'utilisation du téléphone portable y figurera. En effet, 100% des collègues enseignants sont favorables à une utilisation raisonnée du téléphone portable (en différenciant collège et lycée). Les parents d'élèves sont favorables à une réglementation de l'utilisation du téléphone portable.

2. Des représentants des parents d'élèves :

Une réunion a eu lieu pour informer les parents de choisir avec les élèves de 2^{nde} leur spécialité, hors comment se fait-il que les parents ne soit pas informés de la possibilité du CNED ? Pourriez-vous les informer par mail svp ?

Lorsque nous réunissons les parents en 2^{nde}, la question est systématiquement abordée. Nous avons la chance d'avoir un lycée français à Pondichéry qui propose une offre de spécialités qui permettent d'accéder à toutes les formations supérieures proposées en France. Le problème est que si chacun choisit une spécialité différente, le lycée se verra dans l'obligation de fermer des spécialités, donc des postes d'enseignants. L'AEFE aurait alors la possibilité de dés-homologuer le lycée (car le premier critère est les effectifs par spécialité), donc les postes de détachés seront supprimés.

Dans le site Web du lycée tout ce qu'il y a d'écrit est en Français, la totalité ne figure pas en Anglais et il y aurait il possibilité de le faire aussi en Tamoul ?

Le site est en français et en miroir en anglais. Il est impossible de le faire en 3 langues car cela impliquerait un trop lourd travail. Nous allons nous appliquer à le faire fidèlement en anglais.

La secrétaire de séance,
Aude-Sophie HOULETTE



Le secrétaire adjoint de séance,
Ravi ANANDA

